



Enghien, le 29 mai 2013.

AVIS DE PUBLICATION

Enghien - Edingen

AP/SA/TG/857/2013/001

En vertu des dispositions de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre de la Ville d'Enghien et Madame Rita VANOVERBEKE, Secrétaire communale, procèdent à la publication de la liste des délibérations du Conseil de la Pré-zone de secours Hainaut-Centre, réuni en séance le 27 février 2013 :

• **Délibération unique :**

- Confirmation et désignation du Président, du Receveur, du Coordonnateur et autres membres du Conseil suite aux élections communales ;
- Budget 2013 établi sur modèle de la comptabilité communale ;
- Elaboration du ROI ;
- Calendrier des Conseils et Collèges 2013 ;
- Conventions de détachement des Receveur, Coordonnateur et Responsable administratif ;
- Convention de gestion des marchés publics et de la gestion financière avec la Ville de Mons ;
- Signature de la convention entre le Bureau de Normalisation (NBN) et la pré-zone pour l'octroi d'une licence spécifique sur les normes d'incendie NBN ;
- Procédure de recrutement des préventionnistes et permanence service ambulance LAUTE.

En vertu des dispositions de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre de la Ville d'Enghien et Madame Rita VANOVERBEKE, Secrétaire communale, procèdent à la publication de la liste des délibérations du Conseil de la Pré-zone de secours Hainaut-Centre, réuni en séance le 18 avril 2013 :

• **Délibération unique :**

- Quorum des présences ;
- Modification du PZOOp ;
- Etat d'avancement du PZOOp ;
- Plan d'Acquisition zonal (PAZ) ;
- Comptes 2012 ;
- Budget 2013 (et 2012).

La Secrétaire communale,

Le Collège communal,

Rita VANOVERBEKE.

Olivier SAINT-AMAND,
Bourgmestre.